

En cas d'incidents sur le réseau électrique, **consignes à respecter**

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signaler toutes situations dangereuses
(24h/24 et 7j/7)

09 726 750
+ N° de département

<https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>

